

## **Déclaration FSU (GT vœux et barèmes) mardi 16 mai 2017**

A l'ouverture de ce GT vœux et barèmes nous tenons à faire un point sur le mouvement. Les nouvelles modalités induites par la circulaire intra 2017 ont généré des conséquences problématiques pour les demandeurs que nous avons déjà évoqués dans un courrier à Madame la Rectrice. Il s'agissait notamment de la suppression de certains candidats qui avaient rencontré des difficultés dans leur demande.

Pour ce qui nous occupe ce matin, le problème essentiel réside dans un traitement inéquitable des demandeurs. Celui-ci est une conséquence directe de la circulaire 2017 avec une mise en place d'une date butoir de fin de modification des vœux pour tous les demandeurs trop proche de celle de fin de saisie des vœux à la fermeture du serveur SIAM

Comme chaque année de nombreux collègues ont mal formulé leurs vœux avec les conséquences fâcheuses que l'on connaît. Jusqu'à cette année, la bienveillance de l'administration et la possibilité de modifier les vœux jusque tard avant les groupes de travail permettait de rattraper ces situations.

Mais, cette année, la règle ne permet plus cette souplesse. Or l'analyse des dossiers que nous avons pu effectuer montre que dans des situations identiques, certains collègues ont continué à bénéficier d'une attention bienveillante de l'administration alors que d'autres se sont vu appliquer la règle au sens strict.

Cela génère de fait une inéquité de traitement que les élus des personnels ne peuvent cautionner et de surcroît cela concerne un nombre conséquent de collègues et dans toutes les disciplines.

En conséquence, la seule solution raisonnable et qui nous permettra pour cette année de rectifier les dysfonctionnements induits par la circulaire 2017 consiste à prendre en compte toutes les demandes parvenues et qui vous parviendront jusqu'au 23 mai, date butoir de modification post commissions vœux et barèmes.

C'est la proposition que fait la FSU. C'est pour nous l'unique moyen de revenir à un traitement équitable des collègues. Il sera temps d'ici l'année prochaine de faire en sorte que ces dysfonctionnements ne se reproduisent plus.